



Association Cognaise d'Etudes et de Recherches Sous-Marines
Les récollets, 53 rue d'Angoulême, 16100 Cognac
Agréé Jeunesse et Sports n°16S252 / Affilié FFESSM n°02160074

Procès-verbal du Comité Directeur

Mercredi 12 septembre 2012
Local de la piscine Cognac

L'ordre du jour a été adressé aux membres du comité directeur et au responsable de la commission apnée.

La réunion est présidée par Yves LEMAITRE, le président.

Présents : Alain ARCHAMBAUD, BONNAUD Frédéric, Nathalie BOUDOT, Raymond BOURINET, Pascal CHARLIER, Christian COUSSEAU, Bernard DANDELLOT, Christa DEMAILLE, Joëlle GUYOT, Jean-Marc JOSSE, Yves LEMAITRE, Xavier MARTY, Eric PANNAUD, Julien PELLERIN, Claude PONS, Corinne THOMAS,

Ordre du jour :

- 1) Approbation du dernier PV.
- 2) Fermeture/Ouverture de la piscine
- 3) Validation de la Fiche d'inscription
- 4) Forum des Associations
- 5) Formations
- 6) Sorties
- 7) Bourses allouées à Patrick et Jérôme
- 8) Baptêmes
- 9) Finances
- 10) Commissions
- 11) Courrier
- 12) Questions diverses

1) Approbation du PV du CODIR du 23 05 2012 :

Le PV a été adressé à tous les membres du Comité directeur avec la convocation au Comité Directeur de ce soir.

Aucune remarque n'est émise, le PV est approuvé à l'unanimité.

2) Fermeture et réouverture de la piscine :

Mardi 2 octobre : reprise des entraînements

Jeudi 27 septembre : secourisme remise à niveau des cadres

3) Validation de la fiche d'inscription:

La licence FFESSM ainsi que la cotisation d'assurance augmentent de 2 €, le comité Directeur approuve la répercussion de cette hausse et fixe le prix de la licence ACERS à 137 € / 107€ / 85 €.

Une mention sur le droit à l'image a été ajoutée sur la fiche d'inscription.

4) Forum des Associations :

Il a lieu à l'Espace 3000 les 15 et 16 septembre.

Comme d'habitude, Christophe Violette nous prête son mannequin.

Un message a été diffusé auprès de tous les membres du club donnant rendez-vous samedi matin au local pour prendre le matériel.

Eric propose de mettre en place un tirage au sort pour gagner des baptêmes.

5) Formations :

13 candidats au Niveau 2 et 6 candidats au niveau 3

4 WE sont proposés pour les sorties techniques : 15/16 sept et 22/23 sept pour les candidats viti, le reste 20/21 oct et 27/28 oct.-12

Eric tente de faire repasser nos 2/3 candidats initiateurs avec d'autres clubs charentais, à confirmer.

Il est rappelé au trésorier qu'habituellement un dédommagement de 45 € par candidat est versé pour les frais techniques occasionnés pendant la formation. Les 8 et 9 sept a eu lieu la formation NITROX confirmé, 12 membres de l'ACERS ont validé cette certification.

6) Sorties:

- ✓ 25-26-27 aout : **St Malo**. 25 personnes inscrites : 23 présents, séjour de deux plongées
- ✓ **Plongées de nuit** : 4 séances ont eu lieu soit une trentaine de plongées sur l'été.
- ✓ 25 aout : plongée dans **la Touvre**, 6 personnes y ont participé.
- ✓ 22 et 23 septembre : **Arcachon**. Une douzaine de personnes sont inscrites pour un séjour proposant 4 plongées.
- ✓ 10 et 11 novembre : **Estartit aux ILES**. Séjour plongeur proposé à 164 € et 83 € pour les non-plongeurs du vendredi soir au dimanche midi.
- ✓ Du 1^{er} au 4 novembre : **Marseille**. Séjour proposé au N3 et plus, une douzaine de candidats de recensés pour le moment.

7) Bourses allouées à Patrick et Jérôme :

Patrick : il lui reste 250 € à sa charge pour les championnats de France, le comité directeur propose de lui verser 150 €.

Jérôme : le comité directeur propose de lui allouer 100 € pour son monitorat de MEF1 NAP.

8) Point sur les baptêmes :

125 baptêmes ont été réalisés cet été : 45 au camping, 35 à l'Eté Actif, le reste à la piscine de Cognac.

Suite à ces manifestations nous avons été interrogés sur l'inscription d'enfants de 10 ans et moins, comment intégrer des enfants de cet âge dans nos programmes de formation et d'entraînement ? En sachant qu'ils restent sous la responsabilité des parents durant les séances, que les horaires sont tardifs...Il serait préférable d'attendre et de se présenter à 12 ans car ils pourraient être intégrés à la formation de niveau 1.

9) Finances : RAS

10) Commissions :

Eric revient sur le planning du bassin qui a été établi pour l'année 2011/2012 : il y a eu beaucoup de désistement, sans avoir prévenu son adjoint ou un autre cadre.

Il va être rappelé aux cadres que pour le bon fonctionnement du bassin, il serait souhaitable de respecter le calendrier fixé en début d'année sportive ou d'informer le directeur technique du refus ou impossibilité d'assumer cette fonction.

La question de la réduction de cotisation des cadres est soulevée pour ces cadres qui n'assument pas cette fonction de DP : pour rappel les cadres règlent une cotisation de 65 €. Cet avantage est maintenu par le comité directeur.

11) Courrier : RAS

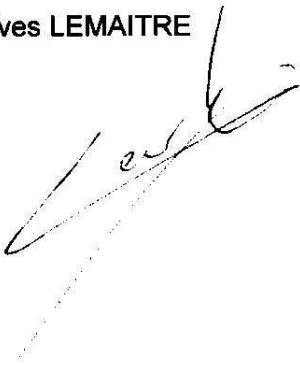
12) Questions diverses :

- ✓ Une sortie Cadres est proposée les 6 et 7 octobre à Etel en Bretagne : 6 inscrits.
- ✓ Il est rappelé à Christa d'afficher le règlement intérieur au local avec les dates du comité directeur et les PV des codir. Il est décidé que le tableau au fond du local sera dédié aux documents officiels car les PV des codir sont affichés sur l'autre tableau mais sont cachés par d'autres documents.
- ✓ Pour information, 2 membres de l'Acers vont commencer la formation MF1 à la rentrée : il s'agit de Pascal Charlier et Christian Cousseau, Claude Bethys est aussi intéressé, réponse à confirmer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Signature du Président

Yves LEMAITRE



et de la secrétaire

Christa DEMAILLE

